

Votre Santé

Coup d'œil sur le portail numérique

À l'attention de : médecin de famille, infirmier(ère), infirmier(ère) praticien(ne) de première ligne du RSSS

Le portail **Votre Santé** regroupe, en un seul endroit, les principaux services numériques pour les besoins de santé courant (carnet de santé, carnet de vaccination, orientation vers un professionnel ou une ressource, prise de rendez-vous, répertoire des ressources, etc.). Il simplifie l'accès et la navigation pour la population et favorise une meilleure orientation vers les bons services, au bon moment.

La fonction d'orientation « J'ai un besoin de santé » permet une utilisation plus optimale des ressources cliniques en dirigeant les usagers et les usagères vers les professionnels ou les services les plus adaptés.

Les bénéfices

Le portail Votre Santé soutient concrètement le travail des équipes en **GMF et GAP** :

- Orientation des usagers vers la ressource appropriée, en ligne et en continu (24 h/24, 7 j/7).
- Accès simplifié à l'offre de rendez-vous (médecins, IPS et autres professionnels).
- La raison de consultation est transmise en amont du rendez-vous.
- Réduction des appels et des activités administratives à faible valeur ajoutée.
- Plus de temps consacré aux situations complexes, prioritaires ou nécessitant une évaluation clinique.
- Valorisation du rôle des équipes administratives et cliniques.

Pour **la population** :

- Augmentation de l'autonomie de la population dans la prise en charge de son état de santé.
- Simplification de l'accès aux soins de première ligne en réduisant les démarches.
- Orientation vers la bonne ressource, sans avoir besoin d'appeler ou de se déplacer.
- Accessibilité en ligne aux trajectoires cliniques personnalisées par les GMF et les GAP (orientation vers le bon service, au bon moment et en fonction du lieu de résidence).
- Amélioration de l'expérience citoyenne grâce à un portail sécuritaire et adapté aux besoins.

Votre contribution

L'amélioration de l'accès à la première ligne repose sur une collaboration active des équipes médicales et cliniques. La qualité et la disponibilité des pages publiées, de même que l'actualisation des paramètres de rendez-vous, contribuent directement à une meilleure orientation des usagers et à une utilisation plus efficiente de l'offre clinique disponible.

Afin de favoriser un accès simple et fluide aux rendez-vous pour la population, les cliniques sont invitées à :

- Rendre disponibles des plages horaires en ligne de façon régulière et prévisible.
- Maintenir à jour vos disponibilités et paramètres de rendez-vous afin de favoriser une orientation adéquate des usagers.
- Favoriser, lorsque possible, la continuité des soins avec votre clientèle inscrite.
- Soutenir l'ouverture graduelle de certaines plages aux usagers non-inscrits selon les modalités établies dans votre RLS.
- Encourager les usagers à utiliser Votre Santé pour accéder aux services numériques disponibles.
- Signaler, auprès de votre chargé de déploiement régional, les enjeux opérationnels ou cliniques observés afin de contribuer à l'amélioration continue du modèle d'accès.

À retenir

1. Une porte d'entrée numérique unifiée

- Votre Santé deviendra progressivement la porte d'entrée numérique privilégiée pour accéder aux services et aux rendez-vous de première ligne.
- Le retrait progressif de certains portails citoyens, prévu au cours de 2027, contribuera à accroître la visibilité et l'utilisation de Votre Santé.

2. Une orientation adaptée aux besoins des usagers

- Votre Santé se distingue des autres portails publics par son mécanisme d'orientation, qui permet d'être guidé vers le bon professionnel ou la bonne ressource en fonction des besoins de santé de l'utilisateur.
- Le modèle d'orientation privilégie d'abord la continuité des soins avec le professionnel assigné, puis élargit graduellement les options au sein du GMF et du territoire, selon les disponibilités publiées.
- Cinq types de rendez-vous en GMF sont accessibles : urgent, semi-urgent, suivi, grossesse et pédiatrie.

3. Une offre de rendez-vous appelée à évoluer

- L'offre de rendez-vous continuera d'évoluer pour mieux s'arrimer avec les besoins des usagers.
- L'augmentation graduelle des plages en ligne améliorera l'accès à des rendez-vous près du domicile.
- Les améliorations apportées avec l'intégration du nouveau gestionnaire de rendez-vous permettront une orientation plus précise et mieux adaptée aux besoins cliniques.

4. Une transition graduelle vers le nouveau modèle

- Une fois le déploiement provincial terminé et le GAP numérique retiré, les personnes inscrites collectivement ou sans médecin de famille pourront utiliser Votre Santé pour être orientées vers leur GAP.
- Selon les modalités régionales, des rendez-vous pourront être proposés directement dans Votre Santé, ou les demandes seront transmises au GAP via un formulaire de rappel.
- Cette transformation vise à améliorer progressivement l'expérience des usagers tout en favorisant une utilisation plus efficiente de l'offre clinique disponible.